

Social : Encore des primes d'excellence du CPSP aux meilleurs élèves



Des bénéficiaires des prix d'excellence du CPSP au Lycée de Lobo, Département de la Léké

La traditionnelle opération de remise des prix d'excellence aux élèves méritants des établissements publics d'enseignement secondaire situés le long du tracé du Pipeline vient de s'achever. Cette année, le CPSP l'a étendue à deux établissements non riverain, situés dans les régions du Littoral et du Sud-Ouest.

La raison de cette innovation se trouve dans l'élargissement des zones de compétence du CPSP du fait de la mise en œuvre du PNLDAH, avec l'implantation de centres de lutte antipollution notamment à Douala et Limbe.

Ainsi, des équipes du Secrétariat Permanent du CPSP se sont déployées dans douze établissements du Nord, de l'Adamaoua, de l'Est, du Centre, du Sud, du Littoral et du Sud-Ouest. Au total, 900 élèves ont reçu des ouvrages, sacs de classe, trousse, stylos, cahiers, gommes et crayons personnalisés CPSP, pour une valeur globale de plus de 17 000 000 FCFA.

Un acte de générosité très apprécié par les élèves, parents, enseignants et autorités administratives des différentes localités concernées.

Renforcement des capacités du personnel du Secrétariat Permanent du CPSP

Au cours de la période juillet - octobre 2011, des cadres du Secrétariat Permanent du CPSP ont pris part à deux activités de formation touchant à différents domaines d'intervention de cette structure.

Ainsi, trois responsables ont participé, du 10 au 14 octobre 2011 à Lagos au Nigeria, à la Conférence - Atelier Régional GI WACAF 2011 (Global Initiative for West, Central and Southern Africa 2011). Cet événement biennal, organisé par l'Organisation Maritime Internationale dans le cadre de la GI WACAF, vise à renforcer les capacités d'intervention des parties prenantes et la coopération en matière de lutte contre les pollutions par les hydrocarbures dans la région Afrique de l'Ouest, Centrale et Australe.

Par ailleurs, un responsable du Secrétariat Permanent du CPSP a pris part au séminaire sur le contrôle et la gestion budgétaires, organisé par le cabinet Tricompétences du 31 octobre au 19 novembre à Paris (France).

Le CPSP participe aux réunions statutaires des fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOL)

Deux responsables du Secrétariat Permanent du CPSP ont pris part aux travaux qui se sont tenus du 4 au 8 Juillet et du 24 au 28 octobre à Londres, en Grande Bretagne.

A l'issue de la session de mars/avril, et après examen de l'état d'avancement du paiement des indemnités relatives aux sinistres éligibles aux FIPOL, il a été recommandé au Secrétariat Exécutif du Fonds de 1992 d'accélérer le paiement des dites indemnités, notamment pour les faibles montants dus aux populations concernées.

Ces recommandations ont été réitérées lors de la session de juillet, au cours de laquelle la date de l'élection du nouvel Administrateur des FIPOL a été fixée pour la session d'octobre 2011.

Cette élection a effectivement eu lieu au cours de ladite session à Londres. Elle a consacré Monsieur José Maura, de nationalité espagnole, comme nouvel Administrateur des FIPOL pour cinq ans, en remplacement de Monsieur Wilhem Oosterveen, de nationalité néerlandaise, arrivé en fin de mandat, au terme de cinq années passées à ce poste.

Toute l'activité du CPSP sur Internet : <http://csp.snh.cm>

Le Mot du Président Une expertise reconnue

L'un des principaux chantiers du Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines (CPSP) pendant l'année 2011 a été l'adaptation du Pipeline Tchad/Cameroun au projet de Barrage hydroélectrique de Lom Pangar.

Aussi, dans l'optique de la mise en œuvre de cette adaptation, le CPSP s'est impliqué, à la suite de la finalisation des études d'Avant Projet Détaillé et d'Ingénierie, dans le processus de sélection d'un Contractant pour la réalisation de ces travaux.

La question du financement de ces travaux d'adaptation a également interpellé le CPSP, qui a coordonné depuis le mois de juillet, la série de réunions de toutes les parties prenantes à ce projet qui a abouti le 9 septembre dernier, au paraphe par la République du Cameroun et COTCO, du projet d'Accord de préfinancement, en même temps que les deux textes qui lui sont attendus. Il s'agit du projet d'Accord de coopération entre COTCO et Electricity Development Corporation (EDC) pour la gestion des interfaces entre le projet d'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar et le Pipeline Tchad/Cameroun ; et du projet de Memorandum d'Entente entre COTCO et le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF), en vue de la préservation de la biodiversité du Parc National de Deng Deng.

Le franchissement de cette étape a ainsi ouvert la voie à la tenue en octobre dernier à Paris, de la réunion des prêteurs du Projet Pipeline Tchad-Cameroun.

Toujours dans le cadre du Pipeline Tchad/Cameroun, le CPSP a démarré avec COTCO, des échanges sur la faisabilité du transport à travers le Pipeline Tchad/Cameroun, du pétrole brut émanant de nouveaux expéditeurs à partir de la République du Tchad. Dans cette optique, deux sessions d'information se sont tenues tour à tour les 02 et 03 novembre à Yaoundé, avec les responsables de la China National Petroleum Company Inc. Chad (CNPCIC) et Griffiths International. L'accès au Pipeline Tchad/Cameroun, de l'un de ces nouveaux expéditeurs potentiels, est prévu intervenir dès le deuxième semestre 2012.

Ce déploiement auquel s'ajoutent les activités menées dans le cadre du projet "Centrale Thermique à Gaz de Kribi", illustre la reconnaissance de l'expertise acquise par le CPSP dans le suivi de la construction et de l'exploitation des pipelines au Cameroun. Une expertise que notre structure entend consolider davantage.

Adolphe Moudiki

Administrateur Directeur Général de la SNH
Président du Comité de Pilotage
et de Suivi des Pipelines

La Lettre du CPSP

Organe de liaison des administrations camerounaises
impliquées dans le suivi du Pipeline Tchad/Cameroun

N°29 - Décembre 2011

SESSION ORDINAIRE DU COMITE DE SUIVI DU CPSP LE 29 NOVEMBRE 2011



Adolphe Moudiki, A-DG de la SNH, Président du CPSP, dirigeant les travaux du Comité de Suivi

Les travaux se sont déroulés le 29 novembre 2011 au siège de la SNH sous la présidence de Monsieur Adolphe MOUDI KI, Administrateur-Directeur Général de la SNH, Président de ce Comité.

Les participants ont passé en revue les activités réalisées par le CPSP au 31 octobre 2011, marquées par :

- la poursuite de la surveillance des opérations d'enlèvement du pétrole brut tchadien au Terminal maritime du Pipeline Tchad-Cameroun situé au large de Kribi. Du 1^{er} janvier au 31 octobre, quarante (40) enlèvements de pétrole brut, pour un volume cumulé de 34,85 millions de barils,

Les chiffres du Pipeline Tchad/Cameroun (du 3 octobre 2003 au 31 décembre 2011)

- Nombre d'enlèvements: 462
- Quantité enlevée: 417,07 millions de barils
- Montant du droit de transit généré : 171,02 millions de \$US.

ont été effectués. Ces quantités ont généré pour l'Etat, un droit de transit de 6,69 milliards FCFA ;

- le suivi du remboursement des prêts contractés par la République du Cameroun auprès des bailleurs de fonds pour le financement de sa participation au Projet Pipeline Tchad-Cameroun ;

- le suivi des études techniques et environnementales liées à la construction du gazoduc Bipaga 1 - Mpolongwe 2 ; et

- la poursuite, conjointement avec la Cameroon Oil Transportation

Company (COTCO), des échanges avec la China National Petroleum Company Inc. Chad et Griffiths International, sur la faisabilité du transport à travers le Pipeline Tchad-Cameroun, du pétrole brut produit au Tchad par ces nouveaux Expéditeurs potentiels.

Au cours de la même période, le CPSP a coordonné la finalisation du projet de Protocole d'Accord relatif au financement des travaux d'adaptation du Pipeline Tchad-Cameroun au projet d'aménagement hydroélectrique de Lom-Pangar. Ce projet de Protocole d'Accord a été paraphé par les Parties

le 09 septembre 2011.

Concernant la mise en œuvre du Plan National de Lutte contre les Déversements Accidentels d'Hydrocarbures, le CPSP a poursuivi le processus d'implantation et d'équipement des Centres de Lutte contre la pollution par les hydrocarbures à Kribi, Douala et Limbé.

Par ailleurs, le Comité de Suivi a approuvé le Programme d'Activités du CPSP pour l'exercice 2012 ainsi que le Budget correspondant, arrêté à la somme de 3,470 milliards de FCFA.

Adaptation Pipeline Tchad/Cameroun au Projet de Barrage hydroélectrique de Lom Pangar: Le CPSP au cœur du processus



Partie du Pipeline Tchad/Cameroun à modifier à la traversée de la rivière Pangar

L'implication de la structure dans ce projet est remarquable depuis le mois de juillet 2011. C'est en effet sous la houlette du Secrétariat Permanent du CPSP que se sont déroulées les discussions entre la Partie Camerounaise (MINFI, EDC, MINEE, MINFOF) et COTCO sur le financement des travaux d'adaptation du Pipeline au barrage hydroélectrique de Lom Pangar.

Grâce au doigté du CPSP, les négociations sus évoquées ont abouti le 9 septembre dernier au paraphe par la République du Cameroun et COTCO, du projet d'Accord de préfinancement de ces travaux par le Cameroun. La

signature de cet accord interviendra ultérieurement lorsque la clé de partage des dépenses relatives aux travaux de cette adaptation sera arrêtée.

De même, le CPSP a pris part, les 14 et 15 novembre à Paris, à la présentation aux Prêteurs de COTCO, du projet de Protocole d'Accord paraphé en vue d'obtenir leur non objection pour sa signature par COTCO.

A la suite de cette présentation, la non objection des Prêteurs a été obtenue début décembre.

Bernard MASSENE, nouveau Secrétaire Permanent du CPSP

Il a été promu à ce poste par le Conseil d'Administration de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), réuni en session ordinaire le 6 décembre 2011 à Yaoundé. Bernard MASSENE occupait jusque là les fonctions de Secrétaire Permanent Adjoint du CPSP.

Il remplace à ce poste Augustine Broh NDUM, nommé Directeur Général Adjoint de la société International Business Corporation S.A. (IBC), une société du Groupe SNH basée à Douala et spécialisée dans la transformation des produits métalliques.

Bernard MASSENE a été installé dans ses nouvelles fonctions le 27 décembre dernier par l'Administrateur-Directeur Général de la SNH, Président du CPSP.



Le nouveau Secrétaire Permanent du CPSP

Le CPSP et COTCO rencontrent de nouveaux expéditeurs potentiels de pétrole brut

Deux sociétés pétrolières, la China National Petroleum Company Inc. Chad (CNPCIC) et Griffiths International, envisagent d'évacuer leur pétrole brut produit au Tchad par le Pipeline Tchad-Cameroun.

Dans cette optique, deux sessions d'information se sont tenues tour à tour les 02 et 03 novembre au siège de la SNH à Yaoundé, avec les responsables des sociétés susmentionnées, qu'accompagnaient des représentants de COTCO, de Tchad Oil Transportation Company (TOTCO), et d'ESSO CHAD.

Il en ressort que les études techniques relatives à l'arrivée de ces nouveaux expéditeurs sont avancées, et que les négociations contractuelles et commerciales avec ces derniers sont envisagées dès le début de l'année 2012. Le transport par le Pipeline Tchad-Cameroun, des bruts produits par ces sociétés, devrait débuter fin 2012, et aucun raccordement de tronçon de pipeline ne se fera en territoire camerounais.

En rappel, des délégations de la CNPCIC et Griffiths avaient déjà été reçues en audience par le Président du CPSP, respectivement les 12 avril et 28 juin derniers, dans la perspective de l'accès de ces sociétés au Pipeline Tchad-Cameroun.



Session d'information CPSP/COTCO/TOTCO et CNPCIC

Une délégation du Bureau du Conseiller-Médiateur (CAO) de la Société Financière Internationale (SFI) en visite au CPSP

Fort de trois personnes, cette délégation a été reçue le 22 juillet dernier au secrétariat Permanent du CPSP, dans le cadre d'une séance de travail. Au menu des entretiens, la plainte introduite par un collectif d'ONG camerounaises auprès du CAO contre COTCO.

Selon le Chef de la délégation, des contacts ont été initiés avec les différentes parties prenantes du Projet Pipeline Tchad-Cameroun, dans le cadre de l'examen de ladite plainte qui porte sur :

- la prolifération du VIH-SIDA après le passage du Pipeline ;
- le caractère défectueux des équipements livrés dans le cadre de la compensation en nature ;
- la situation des pêcheurs ;
- la gestion des déchets toxiques ;
- la gestion des accidents de travail ;
- la question des peuples autochtones ;
- le problème des sous-traitants et de compensations non payées ; et la question des redevances de transport du pétrole (royalties) à travers l'oléoduc au Cameroun.

Des questions sur lesquelles les plaignants espèrent un audit de conformité.

Après avoir présenté au Secrétariat du CPSP l'organisation, les objectifs et les méthodes de travail du CAO qui privilégient la conciliation, la délégation s'est enquis des missions du CPSP et du rôle qu'il peut jouer dans le règlement des questions soulevées dans la plainte des ONG. Elle a également posé des questions portant essentiellement sur la législation foncière et domaniale, le processus et les mécanismes d'indemnisation, les voies de recours ouvertes aux requérants en la matière, les types de compensations, le suivi par le CPSP de la mise en œuvre par COTCO des obligations découlant du Pan de Gestion de l'Environnement, ainsi que la prise en compte des préoccupations des populations riveraines, pendant les travaux de construction et depuis le début de l'exploitation du Pipeline Tchad-Cameroun.

Des réponses ont été apportées à chacune des préoccupations du CAO. En outre, le CPSP a fait état de l'existence d'une plateforme CPSP/COTCO/ONG au sein de laquelle les éventuelles revendications des populations, liées au Projet Pipeline Tchad-Cameroun, sont examinées en vue de leur résolution.

La Rédaction de La Lettre du CPSP souhaite à tous ses lecteurs
une bonne et heureuse année 2012 !!!